



HAL
open science

Oralité dans les pratiques scripturales contemporaines : une fausse idée de la ponctuation ?

Mathieu Plas

► **To cite this version:**

Mathieu Plas. Oralité dans les pratiques scripturales contemporaines : une fausse idée de la ponctuation ?. Colloque jeunes chercheurs de l'AFLA, Oct 2005, Paris, France. halshs-00142442

HAL Id: halshs-00142442

<https://shs.hal.science/halshs-00142442>

Submitted on 19 Apr 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Oralité dans les pratiques scripturales contemporaines : une fausse idée de la ponctuation ?

Nous nous proposons dans cette étude de discuter du rôle de la ponctuation de phrase dans l'apprentissage de la structuration des textes et, en retour, de l'influence qu'a pu avoir un certain enseignement de la ponctuation sur les pratiques scripturales modernes.

Ainsi, après un bref récapitulatif des théories linguistiques sur la ponctuation nous montrerons par l'exemple de la virgule, que l'approche qui tend à lier le signe de ponctuation au matériel suprasegmental ne semble pas fondée au regard d'une étude systématique des correspondances entre prosodie et signe. Puis, prenant en compte l'enseignement phonocentriste qui a été fait de la ponctuation, nous nous interrogerons sur le lien possible entre certaines pratiques scripturales modernes, manifestement héritées de représentations orales de l'écrit, et cet enseignement erroné qui en a été fait.

1. Arrière-plan théorique

Nina Catach distingue trois types principaux de ponctuation : la ponctuation de mot (blanc de mot, apostrophe, trait d'union), la ponctuation de texte (alinéas, retraits, paragraphes) et la ponctuation de phrase (point, point-virgule, deux-points, virgule, majuscule, etc...). Nous nous limiterons dans cette étude au point, à la majuscule et à la virgule.

La question de la ponctuation est un sujet très débattu parmi les linguistes, sujet qui voit s'opposer les tenants d'une approche phonocentriste de la langue, ceux qui préfèrent une approche phonographiste, et ceux qui privilégient une approche autonomiste. Voici la distinction faite par Anis entre ces trois positions :

« Le phonocentrisme traite la langue écrite comme une représentation déformée de la langue parlée, le phonographisme traite la langue écrite comme une représentation structurale de la langue parlée intégrant également des caractéristiques spécifiques, l'autonomisme traite la langue écrite comme un système spécifique en interaction relative avec la langue parlée. »¹

L'approche phonocentriste refuse donc à la lettre le statut de graphème puisqu'elle définit ce dernier comme un ensemble minimal de lettres ayant pour seule fonction de transcrire un phonème. Dans cette perspective, le signe de ponctuation est défini comme un transcripneur prosodique. Plus nuancée, la perspective phonographiste a pour principe de base la dépendance du graphème par rapport au phonème. Cette dépendance n'interdit pas toutefois à certains graphèmes d'avoir une autre fonction que celle de la transcription d'une donnée orale. Enfin pour les autonomistes, les graphèmes ont une fonction distinctive au même titre que les phonèmes. Ils se répartissent suivant deux catégories : les figures, qui n'ont pas de contenu sémantique et dont la seule fonction est une fonction distinctive ; et les signes qui véhiculent du sens².

¹ ANIS J., « L'écriture à sa place », *LINX*, 28, 1993, p53-65, p 77

² « Le postulat de base est qu'une langue comme le français (...) possède une forme de l'expression phonique et une

L'enjeu principal de cette opposition est la question redondante de la valeur intonative ou logique de la ponctuation. Catach note³ le débat entre écrivains et typographes, typographes qui « étiquettent d'erreur très ancienne et très commune » l'implication orale des signes de ponctuation. Ces derniers, continue Catach, « considèrent les valeurs visuelles logiques, comme premières. Ce qui n'est pas, loin de là, l'avis des écrivains. ». Mais à propos du caractère pausal des signes majeurs de ponctuation, Drillon⁴ objecte : « Que nous sachions, l'œil ne respire pas. Et s'il fait des pauses, c'est que son champ de vision ne couvre que quelques centimètres carrés »

Ce débat revient à la question du déroulement de l'acte de lire. Comme le remarque Smith⁵, la question d'une intonation à l'écrit suppose l'acquisition préalable du sens et donc une première lecture permettant ce déchiffrage. Il souligne très justement qu'un bon lecteur est capable d'énoncer quelques quatre à cinq mots après qu'on lui a refermé son livre. Cela suppose l'avance de l'œil sur la verbalisation, qu'elle soit mentale ou effective. On observe par ailleurs facilement la non-bijection entre signe de ponctuation et intonation comme le montre Vedenina en reprenant cet exemple de Grammont, et qui présente deux homographes en situation⁶ :

a) - Avez-vous du bon café ?

- Oui, Monsieur, nous avons du Moka de première qualité.

- **Et vous le vendez ?**

- Six francs la demi-livre.

b) - Avez-vous du bon café ?

- Oui, Monsieur, nous avons du Moka de première qualité à six francs la demi-livre.

- **Et vous le vendez ?**

- Oh, nous ne pouvons pas en tenir.

On voit bien que pour le même signe de ponctuation, deux schémas mélodiques sont mis en œuvre, et ce grâce à l'acquisition première du sens. Ce n'est que parce que le lecteur a compris l'énoncé qu'il réalise tel ou tel schéma d'énonciation.

En fait, si au début la ponctuation a effectivement été inventée pour faciliter l'oralisation des textes, il faut noter cependant que l'acte de lire a changé de nature au fil des siècles, passant du schéma :

déchiffrage → oralisation → compréhension

au schéma :

forme de l'expression graphique qui, bien qu'en interaction, peuvent être analysées et décrites indépendamment », ANIS J., op. cit., p 86

³ CATACH N., *La ponctuation*, PUF, 1994, p. 96

⁴ DRILLON J., *Traité de la ponctuation française*, Gallimard, 1991, p. 100

⁵ SMITH F., *Comment les enfants apprennent à lire*, Paris, Retz, 1980

⁶ VEDENINA L. G., *Pertinence linguistique de la présentation typographique*, Paris, CNRS, 1988, p141

déchiffrage → compréhension → oralisation (facultative)

La confusion générale à ce sujet a fait que « la ponctuation est tiraillée entre deux tendances : une tendance prosodique d'une part, une tendance logique de l'autre. D'un côté, conformément à ses origines communes avec celle de la notation musicale, la ponctuation est censée refléter - quoique de manière très sommaire, lacunaire et imparfaite - certains aspects de la prononciation ; de l'autre, elle tend à s'autonomiser par rapport aux faits de langue parlée, à imposer une organisation propre texte écrit, en s'adaptant aux conditions de production qui caractérisent la situation d'écriture »⁷. Le problème est que « les normes d'orthoépique inculquées dès l'école primaire associent le point à un intonème conclusif, assorti d'une pause d'une certaine durée, alors que pour une virgule, la consigne est de ne pas baisser la voix et de marquer seulement une petite pause »⁸. En fait, le locuteur français est partagé entre sa logique de l'écriture, et les rapports entre intonation et ponctuation qui lui ont été enseignés.

2. Invalidation de la relation entre virgule et pause

Afin de vérifier par l'expérience s'il y avait une relation entre la prosodie et le signe de ponctuation, nous avons mené une étude visant à établir la corrélation ou non entre la pause et la virgule.

Pour mener à bien cette étude nous avons choisi deux corpus, qui comprennent chacun à la fois une version écrite, et une version orale. L'un est une production originellement écrite, lue par la suite. L'autre, à l'inverse est une production orale, transcrite par la suite. Pour une objectivité maximale, il fallait que le lecteur et le scripteur soient la même personne, pour que l'intention du discours soit respectée. C'est donc ce que nous avons recherché en choisissant notre corpus.

En ce qui concerne la production originellement écrite, nous avons choisi *L'étranger* de Camus, qui a été lu et enregistré par Camus lui-même en 1954. Nous avons arbitrairement choisi de limiter l'étude au premier chapitre.

Pour la production orale transcrite, nous avons choisi les entretiens radiophoniques entre Jean Amrouche et André Gide, enregistrés en 1949, et transcrits et édités par la suite. Le choix du chapitre a été également indépendant de l'objet d'étude.

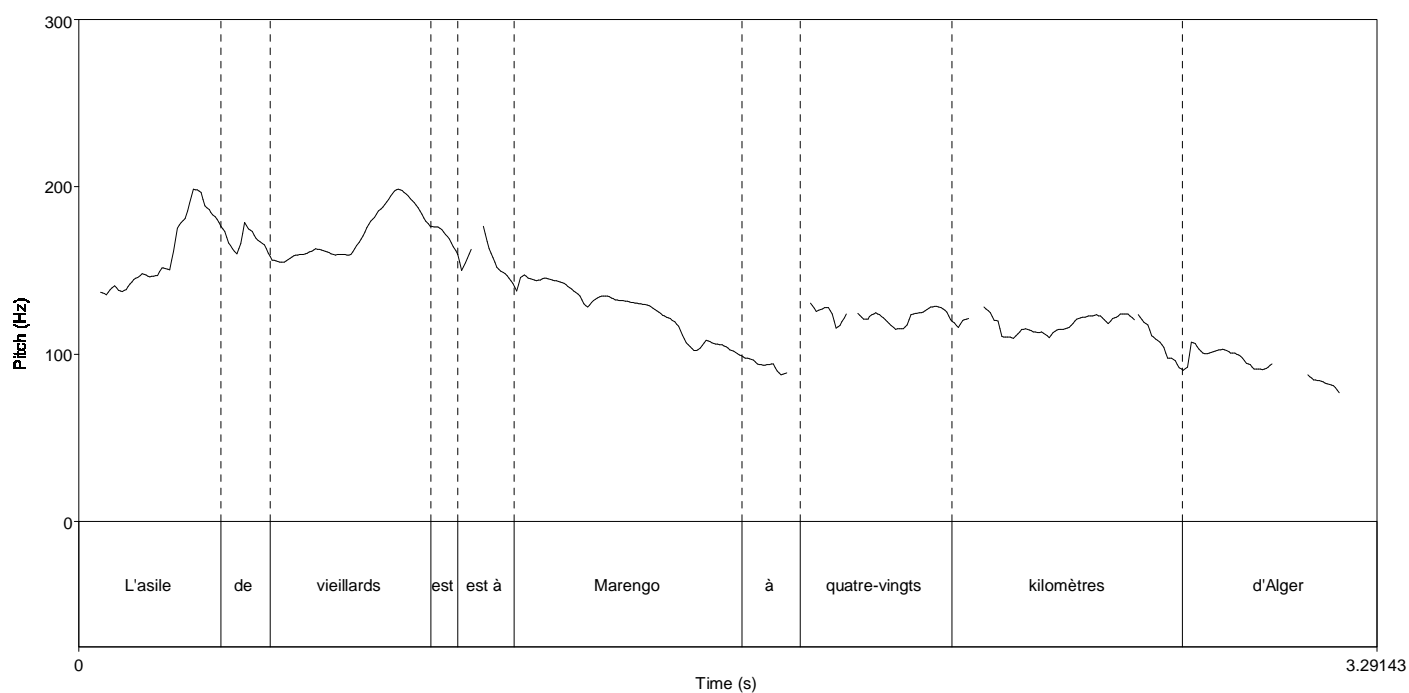
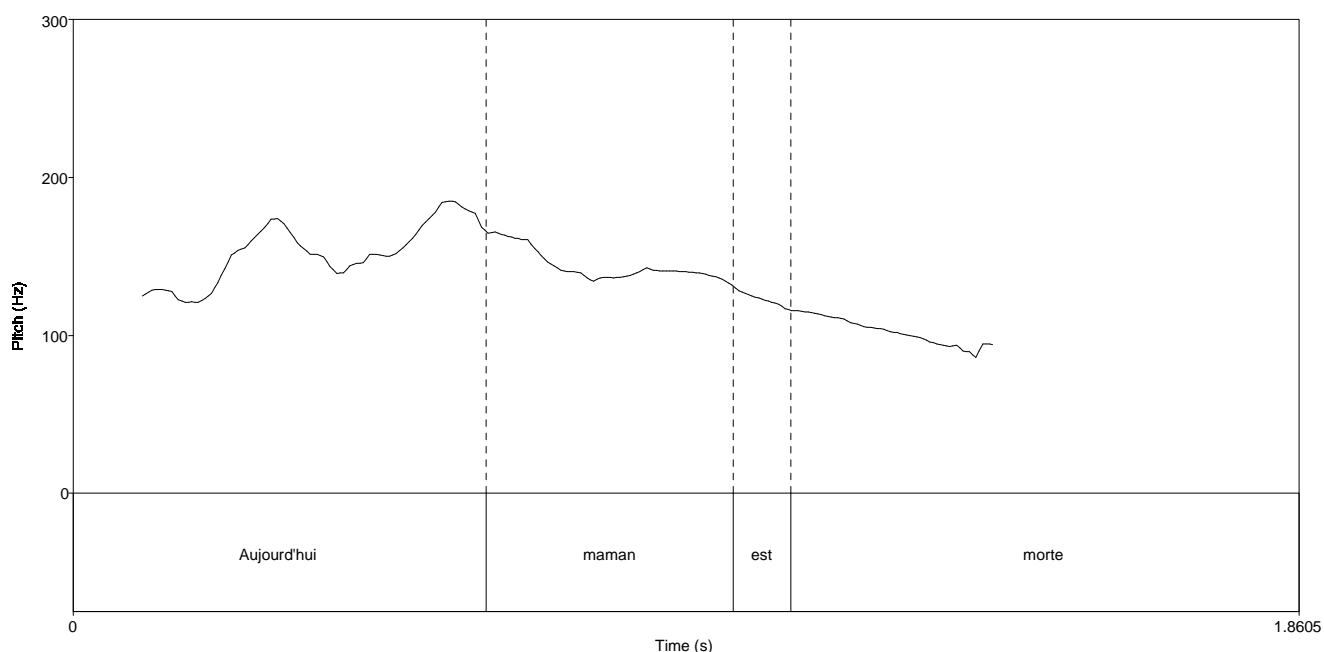
L'utilisation à la fois du corpus écrit et de sa version orale m'a permis ainsi de vérifier plusieurs points : tout d'abord, la possibilité d'attribution systématique à chaque occurrence de la virgule d'une fonction propre à l'écrit ; ensuite, les différences d'organisation textuelle entre composition écrite et transcription d'oral spontané ; enfin, la présence ou non d'un équivalent de la virgule à l'oral par la comparaison entre versions écrites et versions orales.

⁷ BEGUELIN M-J, « Clause, période ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse », in *Verbum*, 24, 2002, p 85-107, p 92

⁸ Id., *ibid.*, p 93

Nous avons suivi le protocole suivant. Nous avons tenté de classer chaque virgule en un nombre fini et limité de fonctions propres à l'écrit. Ce classement a permis ainsi des comparaisons statistiques par fonction et par type de texte. Puis, pour chaque occurrence de la virgule dans les deux textes, nous avons vérifié la présence d'une pause, et mesuré sa durée. Le classement de ces pauses dans des classes de durée a permis l'élaboration de tableaux croisés dynamiques, qui ont permis de rechercher les éventuelles relations d'interdépendance entre pauses et fonctions de la virgule.

a. Graphe d'analyse prosodique à l'aide de Praat



b. Tableau simplifié de classement par fonction logique

	Camus	Camus %	Gide	Gide %
Coordination				
Conjonction				
Total	65	29,82	42	13,91
Disjonction				
Total	6	2,75	19	6,29
Implication				
Total	2	0,92	10	3,31
Equivalence				
Total	11	5,05	17	5,63
Total	84	38,53	88	29,14
Compléments circonstanciels				
Scéniques				
Début	48	22,02	14	4,64
Milieu	7	3,21	33	10,93
Fin	8	3,67	2	0,66
Total	63	28,90	49	16,23
Organisation textuelle				
Total	8	3,67	9	2,98
Total	71	32,57	58	19,21
Mots-phrases				
Total	1	0,46	26	8,61
Dislocations				
Prolepses	2	0,92	1	0,33
Pseudo-clivées	2	0,92	10	3,31
Total	4	1,83	11	3,64
Vocatifs				
	6	2,75	12	3,97
Subordination				
Total	34	15,60	56	18,54
Parenthétiques				
Phrase	10	4,59	15	4,97
Enonciatifs	8	3,67	36	11,92
Total	18	8,26	51	16,89
Total général	218	100,00	302	100,00

c. Tableau de correspondance entre fonction de la virgule et durée de la pause

	0-200				200-500				500-800				>800				Total Camus		Total Gide	
	C	%	G	%	C	%	G	%	C	%	G	%	C	%	G	%				
Coordination																				
Conjonction	35	53,0	23	60,5	20	30,3	11	28,9	11	16,7	2	5,3	0	0	2	5,3	66	38		
Disjonction	3	50,0	11	61,1	3	50,0	4	22,2	0	0,0	2	11,1	0	0	1	5,6	6	18		
Implication	2	100,0	7	70,0	0	0,0	1	10,0	0	0,0	2	20,0	0	0	0	0,0	2	10		
Equivalence	8	72,7	13	81,3	0	0,0	2	12,5	3	27,3	0	0,0	0	0	1	6,3	11	16		
Total	48	56,5	54	65,9	23	27,1	18	22,0	14	16,5	6	7,3	0	0	4	4,9	85	82		
Compléments circonstanciels																				
Scéniques																				
Début	24	50,0	7	53,8	16	33,3	4	30,8	8	16,7	1	7,7	0	0	1	7,7	48	13		
Milieu	5	100,0	19	70,4	0	0,0	5	18,5	0	0,0	2	7,4	0	0	1	3,7	5	27		
Fin	5	100,0	1	50,0	0	0,0	1	50,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	5	2		
Total	38	60,3	26	61,9	17	27,0	10	23,8	8	12,7	4	9,5	0	0	2	4,8	63	42		
Organisation textuelle	5	62,5	7	77,8	2	25,0	0	0,0	1	12,5	1	11,1	0	0	1	11,1	8	9		
Mots-phrases	1	100,0	12	75,0	0	0,0	1	6,3	0	0,0	2	12,5	0	0	1	6,3	1	16		
Dislocations																				
Pseudo-clivées	1	50,0	5	55,6	1	50,0	0	0,0	0	0,0	3	33,3	0	0	1	11,1	2	9		
Prolepses	2	100,0	1	100,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0,0	0	0	0	0,0	2	1		
Vocatifs	4	66,7	7	70,0	1	16,7	1	10,0	1	16,7	1	10,0	0	0	1	10,0	6	10		
Subordination																				
Participiales																				
participe passé	3	50,0	3	33,3	2	33,3	3	33,3	1	16,7	1	11,1	0	0	2		6	9		
participe présent	3	50,0	0	0,0	2	33,3	1	50,0	1	16,7	1	50,0	0	0	0		6	2		
Autres	15	57,7	14	30,4	5	19,2	13	28,3	6	23,1	14	30,4	0	0	5		26	46		
Total	21	55,3	17	29,8	9	23,7	17	29,8	8	21,1	16	28,1	0	0	7	12,3	38	57		
Parenthétiques																				
Phrase	5	50,0	5	33,3	4	40,0	5	33,3	1	10,0	3	20,0	0	0	2	13,3	10	15		
Enonciatifs	5	62,5	27	79,4	3	37,5	5	14,7	0	0,0	2	5,9	0	0	0	0,0	8	34		
Total général	130	58,3	161	58,5	60	26,9	57	20,7	33	14,8	38	13,8	0	0	19	6,9	223	275		

Un bref calcul des indices de corrélation entre fonctions écrites de la virgule et présence d'une pause à l'oral montre une totale indépendance des deux variables d'observation. L'étude expérimentale permet donc de montrer d'une part la non-systématicité d'une pause, là où à l'écrit une virgule est présente ; d'autre part, l'absence de rapport entre fonction logique et pause aux endroits où il y a concomitance entre pause et virgule.

L'expérience montre donc que l'enseignement pausal du signe de ponctuation est plus que discutable.

3. Influence sur les pratiques scripturales contemporaines.

Dès lors se pose la question de savoir si l'enseignement erroné du caractère pausal de la ponctuation n'a pas conduit, et ne conduit pas encore à une modification des comportements scripturaux. On remarque en effet une influence grandissante de l'oral dans les écrits contemporains, particulièrement dans la représentation que les scripteurs se font de la phrase.

La notion de « phrase » est par ailleurs plus complexe qu'il n'y paraît. La définition des Anciens comme Denys le Thrace d'une unité de sens complète rend difficile de reconnaître le début et la fin de l'unité de sens. La définition de la phrase est problématique : Comme le souligne Reichler-Béguelin chacun, linguiste ou non linguiste, a le sentiment intime de savoir ce qu'est une phrase : c'est une entité qui semble s'incarner naturellement dans une séquence orthographique commençant par une majuscule et finissant par un point. Du moins dans une langue indo-européenne. Néanmoins, le danger le plus évident de cette situation est qu'elle aboutit à une définition circulaire de la notion de phrase par rapport à la présence du point final dans l'écriture. Cette circularité est dénoncée à juste titre par Catach dans ses études sur la ponctuation : « Prenons une ponctuation majeure, le point. La plupart des ouvrages que j'ai consultés se contentent de dire qu'il marque la fin d'une phrase. Mais qu'est-ce qu'une phrase ? Justement une chose qui commence par une majuscule et finit par un point. »⁹.

Ainsi, que l'on considère la phrase en termes de complétude d'une idée, en termes de présence conjointe d'un sujet et d'un prédicat¹⁰, ou bien en termes de présence minimale d'un sujet et d'un groupe nominal, on peut rencontrer dans les écrits contemporains un certain nombre de phrases graphiques (majuscule + point) qui ne sont pas des phrases au sens linguistique du terme. Si l'on considère ces « phrases » de plus près, on peut constater que bien souvent, le point délimitant la fin de phrase est prématuré.

⁹ BEGUELIN M-J, « Clause, période ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse », in *Verbum*, 24, 2002, p 85-108, p 87

¹⁰ Sur les définitions de la phrase, on peut se reporter utilement à DE BEAUGRANDE R., « Sentence first, verdict afterwards : On the remarkable career of the « sentence » », in *Word*, 50/1, 1999, pp 1-31

(1) Le projet, d'abord, et ensuite le candidat. Dominique Strauss-Kahn, invité de l'émission *"100 minutes pour convaincre"* sur France 2, jeudi 17 février, a tenté de ne pas apparaître comme déjà lancé dans la course à la candidature pour l'élection présidentielle de 2007. Bien qu'il pose avec son épouse Anne Sinclair dans l'hebdomadaire *VSD* (du 17 février). Et qu'il laisse à Jean-Christophe Cambadélis, son lieutenant, le soin d'expliquer aux Français : *"Dominique sera non seulement candidat mais il sera élu"* (*Le Nouvel économiste* du 17 février).

(2) Pendant l'émission, ses troupes avaient organisé un sondage-express auprès des militants. Histoire de tester leur futur candidat à la candidature.

(3) Mais personne, en réalité, ne croyait que l'administration américaine fixerait son choix sur l'artisan de la guerre en Irak, chef de file des néoconservateurs au sein du gouvernement. Bref, sur celui qui symbolise la politique messianique du président américain.

(4) Résultat : Sarkozy rechantant à voler au secours du chef de l'Etat, Bayrou engagé dans une croisade turcophobe, Hollande se retrouve, pour l'heure, seul chef de parti en piste pour assumer la précampagne du oui. Au risque d'être brocardé par les tenants du non en petit télégraphiste de Chirac.

(5) Saturés de promesse non tenues ou écoeurés d'espérances envolées, les électeurs paraissent tentés par l'expression de leur ras-le-bol à travers les urnes. *Comme s'ils voulaient sanctionner à la fois un président, qui n'a pas tenu compte des conditions exceptionnelles de sa réélection en 2002 pour bâtir un nouveau pacte républicain, et une opposition socialiste qui n'a pas rendu assez visibles les changements attendus de ses victoires locales.*

(6) Mais, comme les autres leaders de partis de gouvernement, il sera affaibli et amenuisera ses chances d'être le candidat naturel du PS à l'élection présidentielle de 2007. *Ce qui conduira certains à rêver de nouveau d'un hypothétique retour de M. Jospin...*

(7) Samedi 23 avril, à Paris, dans la bibliothèque François Mitterrand, l'ancien premier ministre, s'est clairement placé aux avant-postes de la campagne pour le référendum. *Eclipsant toute autre intervention, y compris celle du premier secrétaire du PS, François Hollande.*

(8) Plus de la moitié des traitements passent par un départ, ou un changement de poste. *Car la loi protège mal et ne guérit pas du tout.*

(9) Les politiques et les responsables du nucléaire en France en 1986 ont commis une double faute : ils ont dissimulé la gravité de la situation et, par voie de conséquence, n'ont déclenché aucun plan ni mesures d'urgence. *Alors que nos voisins européens donnaient des consignes de précaution en matière alimentaire.*

(10) Ils ont aussi le mérite de mettre parents et enfants sur un même pied d'égalité. *Chose qui n'est pas fréquente dans le monde du jeu vidéo.*

Si l'on considère ces énoncés de plus près, on constate une dépendance stricte des « phrases » suspectées d'incorrection de ce qui les précède, ce qui contrevient à l'idée de complétude de sens puisque la « phrase » n'est plus autonome. On peut remarquer que la rupture opérée par le point correspond systématiquement à une possibilité orale de procéder à un ajout, à une restriction, après un énoncé que l'on avait premièrement considéré comme complet. Ceci se traduit justement à l'oral par une pause, due à l'hésitation, à la rupture, ainsi qu'à l'absence de protase dans le segment ajouté. On est donc tenté de faire un rapprochement entre représentation erronée de la fonction pausale de la ponctuation et l'apparition récente de ce phénomène. Si l'origine de ce phénomène reste encore à démontrer, on peut d'ores et déjà vérifier son caractère nouveau. Nous avons en effet recensé ces phénomènes dans plusieurs numéros du Monde d'années différentes. Les premiers résultats vont dans ce sens : un numéro du Monde de 2005 contient 41 occurrences, un numéro de 1970 en contient 8, et un numéro de 1948 n'en contient que 2.

Si ces hypothèses devaient s'avérer exactes, il faudrait reconnaître une évolution majeure du processus de lecture, puisqu'il faudrait alors rajouter une étape supplémentaire au processus de lecture, celle d'une « oralisation interne », qui précéderait alors la compréhension du texte avant de permettre son éventuelle reproduction (oralisation externe).